



**MASTER 2 MENTION PSYCHOLOGIE
« PARCOURS PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT :
DÉVELOPPEMENT, INTERACTIONS, DYSFONCTIONNEMENTS »**

Formation certifiée EUROPSY

Responsables :

Fabien BACRO

Maitre de conférences en psychologie du développement

Cécile KINDELBERGER

Maitre de conférences en psychologie du développement

Contacts :

Gisèle Houis

Secrétariat des Master 2 Professionnels
Faculté de Psychologie, Université de Nantes
BP 81227 - 44312 NANTES Cedex 03
Tel : 02-53-52-26-40

gisele.houis@univ-nantes.fr

Année universitaire 2021-22

1. Présentation de la formation

Cette formation a été accréditée par le Comité Français de Délivrance de la Certification EuroPsy le 5 novembre 2010. Cette certification européenne est pour le public une garantie de la qualité de la formation dispensée à nos futurs psychologues. Elle permet également aux jeunes psychologues issus de ce Master de valoriser la qualité de leur formation initiale et de les engager dans une réflexion sur leur pratique via une année d'exercice professionnel supervisée, référée à des standards européens.

1.1. Objectifs généraux

L'objectif de cette seconde année de Master est d'assurer une formation théorique, méthodologique et pratique approfondie en psychologie du développement en considérant le développement normal et les dysfonctionnements. Le développement cognitif, celui du langage, de la communication et le développement socio-émotionnel constituent des domaines d'étude privilégiés au cours des deux années du Master.

Il vise à former des psychologues qui soient à la fois de bons généralistes dans le domaine de l'évaluation et de l'orientation, et des spécialistes du développement, cognitif, affectif et socio-émotionnel ainsi que des apprentissages, dans leurs aspects normaux et pathologiques. Leurs compétences diversifiées leur permettent, en collaboration avec d'autres professionnels, de concevoir des programmes éducatifs adaptés aux besoins des enfants et des adolescents et d'en évaluer les effets sur le développement.

1.2. Potentiel de recherche sur lequel s'appuie la formation

Les enseignants-chercheurs en psychologie intervenant dans cette formation sont membres :

- du Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN ; EA 2661)
- du Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL ; EA 3229)
- de l'Equipe de recherche Emergente Bien-être et Processus de Subjectivation (EE BePsyLab, Pôle LLSHS Université d'Angers)

1.3. Débouchés

Les psychologues issus de cette formation ont vocation à intervenir dans toutes les institutions qui prennent en charge des enfants et des adolescents, du monde scolaire, social, culturel ou médical. Ils peuvent également intervenir de manière indirecte par des activités de formation auprès d'autres professionnels s'occupant d'enfants ou d'adolescents (EJE, infirmières, etc.)

Une liste précise des institutions employant les psychologues issus de cette formation est présentée ci-dessous. Elle a été établie à partir d'enquêtes sur l'insertion professionnelle des étudiants des promotions précédentes :

- SESSAD (Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile)
- IEM (Institut d'Education Motrice), IME (Institut Médico Éducatif), IMP (Institut Médico-Pédagogique), Institut pour enfants sourds
- Centre de Réadaptation Fonctionnelle
- Hôpital : Neuropédiatrie, CRF (Centre référence du langage)

- CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique, CMP (Centre Médico-Psychologique), CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce)
- ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique)
- Ministère de l'Éducation Nationale : Psychologue de l'Éducation Nationale spécialité « éducation, développement et apprentissages » et spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » ; DDEC : psychologue de l'éducation dans l'enseignement catholique
- ASE (Aide Sociale à l'Enfance), Foyer occupationnel
- Crèche et formation de puéricultrices
- Psychologue libéral

1.4. Compétences visées

La complexité des situations - problèmes auxquelles les psychologues sont confrontés nécessite l'acquisition de connaissances et de compétences théoriques, techniques et professionnelles de haut niveau. En fin de formation l'étudiant doit être capable :

Du point de vue théorique :

- de maîtriser les théories et les modèles du développement normal et pathologique dans les domaines du fonctionnement cognitif, langagier, affectif et conatif ;
- d'intégrer à ces connaissances fondamentales les apports des modèles généraux relatifs au développement social et affectif ;
- de référer ces connaissances théoriques aux situations-problèmes concrètes rencontrées sur le terrain ;
- de réactualiser ses savoirs théoriques et méthodologiques en intégrant les connaissances nouvelles issues de la recherche.

Du point de vue technique et pratique :

- de mettre en œuvre la démarche de l'examen psychologique (analyse de la demande, anamnèse, examen psychométrique, synthèse et compte-rendu oral et écrit) en l'adaptant à la situation problème rencontrée ;
- de conduire différentes formes d'entretiens (d'anamnèse, de synthèse, de suivi) ;
- de choisir et d'utiliser les outils d'évaluation adaptés à l'âge de l'enfant ou de l'adolescent et au problème posé ;
- en référence à ses connaissances théoriques et à sa connaissance des institutions, d'interpréter les données de l'examen psychologique en vue de poser un diagnostic et de construire un projet d'intervention ou d'orientation ;
- de rédiger des feuilles de synthèse adaptées aux différents destinataires (parents, collègues, commission d'orientation, juges, ...) ;
- de concevoir la méthodologie d'une recherche en psychologie du développement, permettant notamment l'évaluation d'un dispositif particulier.

Du point de vue professionnel :

- connaître le fonctionnement des principales structures d'accueil et de soin des enfants et des adolescents en difficulté ou présentant des handicaps et les procédures d'admission dans ces structures ;

- être capable de rendre compte de sa démarche et de ses conclusions auprès des usagers, des membres de l'équipe éducative et des instances administratives ;
- être capable de travailler en équipe : mettre en place et évaluer un projet éducatif ou de formation en interaction avec les partenaires ;
- être capable de référer sa pratique au code de déontologie des psychologues et aux recommandations de la conférence de Consensus 2010 sur l'examen psychologique de l'enfant.

Pour faire le point sur l'acquisition de ces connaissances et compétences, un retour vers le livret de master 1 permet de mieux appréhender la continuité des apprentissages au cours du master.

2. Modalités d'accès

2.1. Formation requise

Cette formation permettant l'obtention du titre de psychologue, la formation en Master 2^{ème} année s'adresse uniquement aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie (L3) et du Master première année (M1) mention psychologie. Pour les candidats ne remplissant pas ces conditions, les procédures VAP, VAE et VES peuvent s'appliquer à la demande du candidat. La recevabilité du dossier dans la procédure de sélection est prononcée par la Commission Pédagogique *ad hoc*.

2.2. Conditions d'admission

Depuis la rentrée de septembre 2019, l'accès en M2 se fait uniquement par la voie de la poursuite des études de la première année de master. La validation de l'ensemble des UE de l'année de master 1 donne accès de droit à la seconde année de master.

3. Organisation de la formation

3.1. Structuration de la formation

La formation se compose d'enseignements communs aux différents parcours de M2 de la mention Psychologie (EC mutualisés, 66 heures), d'enseignements disciplinaires et de recherches (133 heures) et d'enseignements professionnels et transversaux (138 heures) dispensés au premier semestre de l'année universitaire. L'étudiant réalise également son Travail d'Étude et de Recherche sur le premier semestre et un stage professionnel au second semestre, qui fait l'objet d'un suivi par regroupement sur le second semestre.

Les enseignements mutualisés avec les autres parcours du Master mention Psychologie visent la construction d'outils méthodologiques généraux (langue vivante, éthique et déontologie, utilisation des tests, conduite d'entretien, statistiques) et d'outils qui leur seront utiles pour leur insertion professionnelle (techniques de recherche d'emploi).

Le parcours PEADID offre également une option « psychologie de l'éducation » optionnelle visant à fournir aux étudiants un certain nombre d'informations et d'outils pour préparer le concours de Psychologue de l'Éducation Nationale (spécialités apprentissages et orientation).

Les enseignements centrés sur les compétences disciplinaires ont pour objectifs :

- de permettre aux étudiants provenant de différentes universités d'harmoniser leurs connaissances fondamentales en psychologie du développement ;
- d'approfondir les aspects normaux et pathologiques du développement cognitif, langagier, social et affectif au regard des recherches actuelles réalisées dans ces différents domaines ;
- d'approfondir la démarche d'examen psychologique et les principes théoriques et méthodologiques qui sous-tendent les principaux tests utilisés en psychologie de l'enfant et de l'adolescent ;
- d'offrir les compétences nécessaires à la mise en œuvre et/ou à la participation à un protocole de recherche à visée appliquée ou fondamentale.

Les enseignements centrés sur les compétences professionnelles sont à visée technique et pratique. Ils visent, d'une part, à présenter les principaux lieux d'accueil et de soins dans lesquels les futurs psychologues seront amenés à effectuer leur stage et/ou à rechercher des emplois. D'autre part, ces enseignements permettent aux étudiants d'acquérir des compétences de haut niveau dans le domaine de l'évaluation psychologique et, plus particulièrement, de l'évaluation des dysfonctionnements cognitifs et langagiers ainsi que des troubles de la socialisation (attachement, adaptation sociale et relations paritaires). Ils ont également pour finalité de former les étudiants à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes de prévention ou de remédiation collectifs ou individuels.

	UE	Coefficients	ECTS	EC
SEMESTRE 9	UE1-Compétences disciplinaires et de recherche	20	20	Efficiences intellectuelle & Langage
				Emotions & Conations
				Psychomoteur & Sensoriel
				Conduite de projet III (TER)
	UE2-Compétences professionnelles et transversales	10	10	Pratiques professionnelles (EC Mutualisée)
				Ethique et déontologie (EC Mutualisée)
				Anglais (EC Mutualisée)
				Analyses statistiques ou qualitatives (EC Mutualisée)
				Prévention & Prise en charge - Aspects cognitifs & langagiers
				Prévention & Prise en charge - Aspects affectifs & conatifs
Troubles du développement & handicap				
Contextes institutionnels				
UE3-Option psychologie éducation	0	0	Préparation au concours externe de psychologue de l'éducation nationale	
SEM 10	UE1-Compétences disciplinaires et professionnelles	30	30	Techniques de recherche d'emploi (EC Mutualisée)
				Conduites de projet en institution

SEMESTRE 9

UE1-Compétences disciplinaires et de recherche

Cette première UE regroupe des enseignements, organisés sous forme de CM et de TD, relatifs aux grands domaines du développement ainsi qu'au Travail d'Etude et de Recherche débuté en première année de Master. L'objectif général de cette UE est de renforcer les connaissances théoriques relatives au développement humain, en mettant l'accent sur les capacités de l'étudiant à utiliser et actualiser ses connaissances.

Les cours relatifs aux principaux domaines de développement sont présentés ci-dessous :

- **Efficiences intellectuelle & Langage**

Développement cognitif de l'enfant : trajectoire chez les enfants tout-venant et chez les enfants à haut potentiel intellectuel (HPI) (J-H. Guignard)

Développement normal de la communication et du langage oral et écrit, bilinguisme (I. Nocus)

- **Emotions & Conations**

Accompagnement périnatal de la parentalité. Rappel des processus de la parentalité et ancrages théoriques ; symptomatologies, pratiques cliniques individuelle et institutionnelle (I. Capponi)

Développement de l'attachement durant l'enfance et l'adolescence : outils d'évaluation (F. Bacro, C. Kindelberger) et Prise en charge des enfants présentant des attachements insécurisés (F. Bacro)

Prise en compte des expériences vécues dans les relations entre pairs pour éclairer les troubles socioémotionnels ; Développement identitaire et des intérêts à l'adolescence (C. Kindelberger)

Eclairer les troubles émotionnels chez l'enfant et l'adolescent à l'aide des facteurs favorisant et/ou entravant les régulations émotionnelles et concevoir des interventions possibles dans ce cadre (A. Congard)

- **Psychomoteur & Sensoriel**

Développement psychomoteur et sociocommunicationnel du nourrisson et du jeune enfant et ses méthodes d'évaluation : Brunet-Lézine, ECSP et dessins (dessin du bonhomme, de la famille et de l'arbre). Chaque méthode d'évaluation est illustrée à l'aide d'une étude de cas (C. Guillemot)

~~Développement des troubles intériorisés et extériorisés chez les jeunes enfants (E. Toussaint)~~

La dernière partie de l'UE porte sur la finalisation du TER :

- **Conduite de projet III (TER)**

L'objectif est de former les étudiants à concevoir / participer à des projets de recherches et acquérir les compétences nécessaires à la veille informationnelle nécessaire au psychologue (rechercher des documents scientifiques, savoir analyser et prendre le recul nécessaire pour en comprendre la portée). Il vise également à développer l'intégration de la déontologie à la recherche (rendre compte des démarches nécessaires en amont du recrutement, souci du bien-être durant les passations et à la fin, retour sur les résultats obtenus). Il permet également de se préparer à la poursuite en doctorat.

Cet EC permet de préparer la dernière étape du TER commencé au cours de la première année de Master. Les étudiants y analysent les résultats, en saisissent la portée et les limites : Ils doivent être capables de situer leur interprétation dans le cadre théorique invoqué et de faire appel à d'autres cadres théoriques. Ils doivent également faire preuve de synthèse, en fournissant un document de 40 pages, bibliographie incluse.

En annexe à ce document, l'étudiant doit présenter la manière dont il a fait part des résultats obtenus aux participants et/ou responsables légaux par un compte-rendu oral et/ou écrit. Cette dernière étape leur permet de clore la dernière partie du mémoire en vue de sa soutenance orale. Pour les dates de soutenance, se référer au calendrier prévisionnel (cf. infra ; section 4)

UE2-Compétences professionnelles et transversales

Cette deuxième UE regroupe une partie des enseignements mutualisés avec les deux autres parcours de la mention Psychologie (78h) et une partie spécifique au parcours PEADID (96h). Les enseignements dispensés dans cette UE visent à développer des compétences professionnelles, directement opérationnelles pour la pratique, ainsi que des compétences transversales, nécessaires pour l'actualisation des connaissances théoriques et pratiques au cours de la carrière.

- **Pratiques professionnelles (EC Mutualisée)**

1. *Compte-rendu(s) d'examen psychologique* : L'élaboration des comptes rendus écrits d'examens psychologiques sera traitée selon les aspects suivants : Introduction-Règles générales ; Elaboration technique des conclusions ; Communication orale ; Compte rendu écrit (Règles générales ; Écriture ; Organisation du contenu ; Évaluer sa qualité ; Transmission interne ; Transmission externe ; Compte rendu écrit et dossier médical et/ou institutionnel) ; Compte rendu, déontologie et loi (écrit et secret professionnel) avec une illustration par le biais d'avis de la CNCDP. Une bibliographie sera proposée en cours. (A. Camus). Un travail de correction et de rédaction de comptes rendus est proposé (V. Amelot).

2. *Conduites d'entretien* : Pour le CM, la conduite de l'entretien psychologique sera abordée avec les spécificités de l'approche systémique (Watzlawick, Weakland, Fisch, Ausloos ...) et les apports de la psychologie positive (Rogers, Selligman) (R. Coniglio). Les TD permettront d'expérimenter les conduites d'entretiens au travers des mises en situation, jeux de rôles, entretiens (J-H. Guignard).

- **Ethique et déontologie (EC Mutualisée)**

Présentation de plusieurs expériences professionnelles qui convoquent l'éthique et la déontologie des psychologues. Cet enseignement sera réalisé par des praticiens d'horizons professionnels variés. Les TD proposeront aux étudiants des situations réflexives (P. Brient, B. Vicquelin, F Guyod)

- **Anglais (EC Mutualisée)**

Elaboration, sur la plate-forme en ligne interne à l'université de Nantes, d'un carnet de recherche en anglais. Les TD permettront de travailler de manière approfondie sur les normes APA, de s'entraîner à l'anglais rédactionnel scientifique, d'identifier les normes et exigences des différents formats de communication universitaire ... (L. DeBont)

- **Analyses statistiques ou qualitatives (EC Mutualisée)**

Appui statistique et/ou méthodologique en vue de l'application de manière autonome des analyses statistiques nécessaires afin de tester des hypothèses, dans le cadre d'une recherche fondamentale, dont celle donnant lieu au TER ou d'une recherche appliquée, issue d'une problématique de terrain (analyse statistique : J-M. Galharret ; analyse qualitative : D. Acier)

- **Prévention & Prise en charge - aspects cognitifs & langagiers**

Mise en pratique des principaux tests psychométriques de la mesure de l'efficacité intellectuelle, WISC V, KABC II, WAIS (P. Martin, S. Picherit)

Evaluations des troubles de la lecture : présentation des troubles de la lecture et de la production écrite via les TSA, les classifications et leurs évolutions ... puis la démarche diagnostique ainsi que les différents outils d'évaluation, l'ensemble étant repris à partir de la présentation de protocoles (S. Idier)

Développement normal et pathologique des acquisitions numériques et son évaluation (Perspective piagétienne et perspectives cognitives actuelles). Rôle du langage dans les acquisitions numériques. Mise en perspective avec certaines situations de handicap : déficience intellectuelle, dysphasie ou déficience sensorielle (auditive ou visuelle) Remédiation des difficultés dans la construction du nombre : Méthodes de prévention des difficultés en maths. Appui avec des outils de mesure en maths, des outils de remédiation cognitive (UDN II, DDCP, TEDI MATH, ZAREKI-R, NUMERICAL), des jeux de société, des exemples de groupe ou d'ateliers d'expression auprès d'enfants ayant un retard de développement (surdit , retard global, malvoyance, retard intellectuel) (M. Bob e)

- **Pr vention & Prise en charge - Aspects affectifs & conatifs**

Accompagnement et rem diation conative pour les adolescents pr sentant des troubles conatifs (S. Picherit)

Appr hension des troubles affectifs chez l'enfant   l'aide de tests projectifs : pr sentation d'une  preuve projective th matique : CAT, PN ou Sc no-test (soubassement th orique et modalit s de passation), avec d couverte et application de la grille d'analyse des proc d s   partir de cas cliniques d'enfants ; Ebauche de synth se  crite en vue de la restitution de l' preuve et aper u des applications dans le champ de la recherche en psychologie (V. Taly)

~~Prise en charge  ducative des enfants ayant des troubles de l'attachement en protection de l'enfance (E. Toussaint)~~

- **Troubles du d veloppement & handicap**

Autisme et Troubles Envahissants du D veloppement : prise en charge   l'aide de la m thode ABA (E. Simon)

Prise en charge des enfants pr sentant un handicap dans le cadre des SESSAD : rappels sur l'h t rog nit  de la population par l' vocation des trajectoires d veloppementales ;  valuation de la demande ;  laboration d'une proposition d'action   partir des diff rentes probl matiques rencontr es ; prise en compte des aspects d ontologiques (W. Lebras)

Handicap et d ficience intellectuelle :  valuation et prise en charge : L'accompagnement du handicap intellectuel : identification et orientation en IME, de l'accompagnement de la famille   celle de l'enfant au sein de l'institution   l'aide de la construction d'un projet pluridisciplinaire et multifocal (A. Stervinou-Jug )

Trouble D ficitaire de l'Attention et Hyperactivit  : Evaluation et Accompagnement (P. Martin)

- **Contextes institutionnels**

Missions g n rales et sp cifiques du psychologue selon le lieu d'exercice : pr sentation des structures, de leurs objectifs et des diff rents intervenants qui y exercent et du r le particulier du psychologue. Les lieux pr sent s sont : l'ASE (E. Toussaint), le CESTI (S. Idier), le CFA (S. Picherit), le CHU et ses diff rents services (P. Martin & V. Taly), l'IME (M. Bob e, A. Stervinou-

Jugé), le RASED (J-M. Guégan), le secteur associatif (E. Simon), le SESSAD (W. Lebras) et le libéral (C. Guillemot)

UE3-Option psychologie de l'éducation (20h)

Cette UE a pour objectif d'aider les étudiants qui le souhaitent à préparer les nouveaux concours de psychologue de l'Éducation Nationale (PsyEN-EDA et PsyEN-EDO¹) à partir :

- des informations/ressources relatives au concours lui-même (nature des épreuves, thématiques, bibliographie, etc.) en les mettant en perspective avec les enseignements reçus durant la formation en psychologie (P. Guimard)
- des éléments relatifs à la connaissance de l'institution scolaire et de son fonctionnement (Histoire de l'institution, grandes réformes de l'EN ; transitions maternelle/élémentaire ; élémentaire/collège, liaisons inter cycles ; S. Pitiglio)
- des apports spécifiques à chacune des deux spécialités « Education, développement et apprentissages » (J-M. Guégan, Psychologue EN-EDA) et « Education, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (C. Philippeau, Psychologue EN-EDO)

SEMESTRE 10

UE4 -Compétences disciplinaires et professionnelles

Cette unique UE du second semestre vise directement la professionnalisation de l'étudiant. Elle regroupe un enseignement mutualisé et un enseignement spécifique au parcours PEADID.

- **Techniques de recherche d'emploi (EC Mutualisée)**

Outils de la recherche d'offres d'emploi, marché caché et candidatures spontanées ; la posture d'affirmation de soi dans sa candidature ; réaliser son argumentaire avant de rédiger une lettre de candidature ; réaliser un CV adapté ; se préparer à un entretien de recrutement ; comment se positionner sur le marché du travail ; construire un répertoire des différents organismes ressources ; élaborer un dossier de candidature ; se préparer à l'entretien d'embauche, CV, lettre de motivation, ciblage et prise de contact avec des employeurs potentiels, etc. (P. Merceron, M. Robin-Bouillard, P. Gouliardon)

- **Conduites de projet en institution**

Cet enseignement vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet de stage au sein de l'institution qui les accueille. Conçu dans le cadre d'une supervision conduite par un enseignant-chercheur auprès d'un ou de plusieurs étudiants, l'accompagnement propose une réflexion portant sur les aspects déontologiques relatifs à la mise en place du projet, le cadre théorique permettant de le penser et la manière d'en rendre compte au regard des attentes académiques.

Il inclut également un temps de supervision en « classe générale » qui offre l'opportunité d'échanger autour des problématiques rencontrées, d'interroger la posture du psychologue spécialisé en développement et de toute autre réflexion / interrogation. Deux matinées au cours du second semestre y sont dédiées (cf. infra). Obligatoires, il convient qu'elles soient anticipées lors de la discussion du temps de présence dans l'(es) institution(s).

¹ EDA : Education Développement et Apprentissage et EDO : Education Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle

La validation de cette UE se fait par la remise d'un rapport de stage (RDS) et sa soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs (dont le tuteur) et du (des) psychologue(s) praticien(s) ayant accompagné le projet dans la structure.

Pour réaliser ce projet, les étudiants doivent le faire valider par l'institution et l'enseignant-référent. A ce titre, un document descriptif de 3 à 4 pages doit être remis à ce dernier en janvier. Il convient donc d'anticiper cette partie du stage lors du premier semestre (cf. section 4 pour organisation des rendus). Ensuite, le contenu du RDS est travaillé en lien avec l'enseignant-référent et présente l'institution, l'origine du projet, son cadre théorique, sa méthodologie, sa réalisation et une discussion sur l'apport pour les bénéficiaires et la structure. Enfin, l'étudiant mentionnera dans une dernière partie l'ensemble des activités et pratiques psychologiques effectuées. Le document final présente l'ensemble en 50 à 60 pages, bibliographie incluse.

La validation du titre se fait lors de cette soutenance. Le jury délibère à partir des retours effectués par les psychologues praticiens ayant encadré l'étudiant, à l'oral s'ils sont présents, et dans tous les cas, à l'écrit par renseignement de la fiche d'évaluation qui leur est remise par l'étudiant lors de la signature des conventions.

3. Validation des acquis pour l'année 2 du Master

3.1. Validation des UE et contrôle des connaissances

La validation des UE s'effectue de la manière suivante :

- Pour l'UE « compétences disciplinaires et de recherche », une partie de la validation se fait par la remise et la soutenance du TER à la fin du premier semestre (coef. 14), l'autre partie à partir d'un examen sur table pouvant porter sur l'un des trois autres EC et déterminé par Tirage au sort (coef. 6)
- Pour l'UE « compétences professionnelles et transversales », une partie de la validation est obtenue par un examen portant sur l'enseignement d'anglais (coef. 4), l'autre partie provient d'un examen portant sur les EC relatifs à la prévention et à la prise en charge ou aux troubles du développement, déterminé par tirage au sort (coef. 6)
- L'UE « option psychologie de l'éducation » ne fait pas l'objet d'une validation
- L'UE « compétences disciplinaires et professionnelles » du second semestre est validée par la remise et la soutenance d'un rapport de stage – RDS (coef. 30)

3.2. Sessions d'examens

La première session d'examen se déroule en deux étapes : validation des écrits et du TER en janvier de l'année universitaire ; validation du rapport de stage en juin de l'année universitaire.

La seconde session d'examen dépend de l'examen : examens terminaux, TER ou RDS). Pour les deux premiers, la seconde session intervient courant juin, pour le RDS fin août / début septembre.

Les dates des sessions d'examen sont précisées dans le calendrier prévisionnel figurant ci-dessous (cf. section 4).

3.3. Validation de l'année d'étude :

Pour valider l'année d'étude, l'étudiant doit justifier : d'une moyenne sur les UE disciplinaire et professionnelle affectées de leur coefficient, égale ou supérieure à 10/20 **et** d'une note égale ou supérieure à 12/20 au TER et au rapport de stage (RDS).

Les mentions sont attribuées sur la moyenne à l'ensemble des épreuves selon le barème habituel : 12 = AB, 14 = B, 16 = TB, 18 = TB avec les félicitations du jury.

La seconde année de master, tout comme la première, se réalise en une année. Le redoublement en M2 n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision de la Commission Pédagogique qui statuera sur l'autorisation, ou non, d'une réinscription de l'étudiant. S'il est autorisé à s'inscrire, les UE acquises précédemment sont capitalisées.

La validation de ce Master professionnel 2^{ème} année entraîne de droit l'obtention du Master.

4. Calendrier prévisionnel pour l'année 2021-2022

4.1. Validation des enseignements théoriques et professionnels

- Date de la validation : le vendredi 21 janvier 2022 matin (10h-12h) pour l'UE « compétences disciplinaires et de recherche » et après-midi (14h-16h) pour l'UE « compétences professionnelles et transversales »
- La validation de l'anglais est déterminée par l'enseignante qui indique les modalités d'examen lors de la première séance

4.2. Validation du TER : dépôt le 17 décembre 2021, soutenance à déterminer avec l'enseignant-chercheur tuteur du mémoire entre le 10 et le 20 janvier 2022

4.3. Date et programme des séances de suivi de stage

- Remise du projet à l'enseignant-référent : courant janvier, date butoir : 28 janvier 2022
- Deux séances sont programmées, les vendredis 25 février et 29 avril 2022
- programme : la matinée (9h-12h) est dévolue à un regroupement en collectif et l'après-midi en atelier avec l'enseignant-référent du stage (organisation à voir avec elle/lui)

4.4. Remise des rapports de stage 1ère session : le 23 juin 2022

4.5. Période des soutenances 1ère session : entre le 30 juin et le 8 juillet 2022

4.6. Seconde session :

- Pour le TER, dépôt le 16 juin 2022, avec une soutenance entre le 23 juin et le 8 juillet 2022
- Pour le rapport de stage, dépôt le 26 août 2022, avec une soutenance entre le 31 août et le 16 septembre 2022

Pour les dépôts, TER et RDS, première et seconde session, ils doivent être remis au secrétariat du master **AVANT 15h**. Ils sont obligatoirement accompagnés d'un dépôt électronique auprès des différents membres du jury (enseignants-chercheurs, et professionnels pour le RDS). Ce dépôt électronique suit la même règle horaire.

5. Equipe pédagogique

Les enseignants de cette formation regroupent :

- 8 enseignants-chercheurs en psychologie membres du Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN ; EA 2661), du laboratoire de psychologie des pays de la Loire (LPPL, EA 3259) et

de l'Equipe de recherche Emergente Bien-être et Processus de Subjectivation (EE BePsyLab, Pôle LLSHS Université d'Angers).

- 11 professionnels, psychologues relevant de diverses institutions (IME, ASE, SESSAD, CFA, Education Nationale, etc.)

Les 3/4 des enseignants-chercheurs de cette formation exercent en tant que psychologues et/ou sont titulaires du titre de psychologue.

5.1. Enseignants chercheurs :

BACRO F., Maître de conférences de psychologie du développement, U. de Nantes

CAPPONI I., Maître de conférences de psychologie du développement, psychologue, U. de Nantes

CONGARD A., Professeure de psychologie de la Santé, psychologue, U. de Nantes

GUIGNARD J-H., Maître de conférences de psychologie du développement, psychologue, U. de Nantes

KINDELBERGER C., Maître de conférences de psychologie du développement, psychologue, U. de Nantes

NOCUS I., Maître de conférences de psychologie du développement, U. de Nantes

MARTIN P., PAST, psychologue ESEAN de Nantes

TOUSSAINT E., PAST, Docteur en psychologie du développement, psychologue ASE, La Roche-sur-Yon

5.2. Professionnels :

BOBÉE M., Psychologue en institutions, SSEFIS et SAAAIS, Châteauroux et psychologue en libéral, la Souterraine

GUÉGAN J-M., Psychologue de l'Éducation Nationale « Education Développement et Apprentissage », RASED Ecole Joli-Mai de St Herblain

IDIER S., Psychologue de la cognition au CESTI de La Roche-sur-Yon

LE BRAS W., Psychologue, SESSAD, CRRF de Trestel

PHILIPPEAU C., Psychologue de l'Éducation Nationale « Education Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle », CIO de Rezé Sud-Loire

PICHERIT S., Psychologue, CFA-IFOCOTEP de Nantes, Cabinet Libéral à Nantes

PITTIGLIO S., Docteur en psychologie clinique, Formateur à l'ESPE de Nantes

GUILLEMOT C., Psychologue en libéral, Savenay

SIMON E., Psychologue, cabinet libéral à St Sébastien sur Loire, Ecole ABA Nantes

STERVINOUCHE A., Psychologue, IME / SESSAD Saint-Nazaire

TALY V., Docteur en psychologie clinique, Psychologue de l'Éducation Nationale « Education Développement et Apprentissage », RASED